

RENCONTRES REGIONALES POUR L'AVENIR DE L'**AGROALIMENTAIRE** ET DU BOIS



Atelier thématique n° 2 :

Thème 7 et thème régional :



Soutenir l'**émergence de stratégies collectives** nationales et internationales de filières, et de **projets collaboratifs**, notamment par le **dialogue** professionnel et interprofessionnel, ainsi que par le dialogue social ; contribuer à l'**équilibre des relations commerciales** entre acteurs, de l'amont agricole au commerce de détail.

Faire face aux **contraintes du territoire** par la **compétitivité des filières** et l'**intégration au territoire**

Introduction: objectifs et cadre général (1/2)

ATELIERS REGIONAUX THEMATIQUES

Objectifs généraux

Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire dans les territoires

Contribuer au redressement productif en **stimulant** durablement le développement et la compétitivité du secteur

Leviers de conduite de la réflexion: 7 thèmes de travail, dont 3 obligatoires*

Attentes des consommateurs, qualité et traçabilité des produits, proximité de la production

Innovation, recherche et développement, propriété intellectuelle

Projets d'entreprises, accès aux financements publics et privés

*Emploi, attractivité des métiers, conditions de travail, formations initiale et continue

*Stratégies d'exportation, promotion des produits

Attentes de la société, enjeux environnementaux et pratiques agro-industrielles

***Stratégies collectives, projets collaboratifs, relations commerciales entre acteurs**

D'autres thèmes peuvent être proposés localement puis traités : C'est le cas en Auvergne avec le thème :

Faire face aux contraintes du territoire par la compétitivité des filières et l'intégration au territoire

Objectif opérationnel

Etre **pragmatique** – Formuler des propositions opérationnelles destinées à nourrir un plan d'actions national concerté, à finaliser pour mai, dans la perspective de la « Loi d'avenir » prévue pour mi 2013.

Introduction: objectifs et cadre général (2/2)

APPUI: REFERENT AGROALIMENTAIRE DRAAF/DIRECCTE (et son équipe)

Objectifs – mission

Le référent se mobilise pour la mise en œuvre, dans sa région, des *Rencontres régionales*.

A ce titre, le référent:

- Coordonne l'action des services de l'Etat, en étroite collaboration avec le Conseil régional, pour le bon déroulement des ateliers régionaux: choix des thèmes de travail, constitution des groupes, réunion des groupes;
- Participe, en tant que de besoin, à un point d'étape avec l'ensemble des industriels pilotes des ateliers thématiques de la région;
- S'assure, auprès des services de l'Etat et du Conseil régional, de la consolidation, par les ateliers thématiques de la région, de leurs travaux selon la présente trame;
- Veille à la réalisation, par le comité de rédaction, de la synthèse régionale des travaux de l'ensemble des ateliers, qui sera envoyée aux administrations centrales.

Contact

Benoît Jacquemin – DRAAF Adjoint

- Par téléphone et courriel

Bureau : DRAAF Auvergne

Espace collaboratif

- Participation au(x) point(s) d'étape

Date: 7 mars 2013

Lieu: Maison de l'industrie

Constitution du groupe

Membres

Chambre Régionale des Métiers Auvergne

Conseil régional

Comité d'expansion économique de l'Allier

Coop de France Rhône Alpes Auvergne

Crédit Agricole Centre France

CRIEL / COREL

DIRECCTE / SGAR / DRAAF

FNIL

FRSEA Massif Central

IFRIA Auvergne

SICABA / Convivial SA / Salaisons Philis

SICA Laitière de Laqueuille

Société Fromagère du Livradois / Thivat Nutrition Animale

UBIFRANCE

URIAA

Industriel pilote

M Guillon - Limagrain

Copilote

M Thuaire – Société Fromagère du Livradois

Secrétaires

M Rolle – Conseil régional

Mme Gomez – DIRECCTE

M Bernard - DRAAF

Calendrier des réunions de travail

- Date 1: 19 février 2013 à 14h – Thèmes « stratégies collectives » et « territoire »
- Adresse lieu 1: Conseil régional

- Date 2: 07 mars 2013 (Comité de rédaction)
- Adresse lieu 2: URIAA

Périmètre et définition du thème

- La loi de modernisation de l'économie doit-elle être simplement mieux appliquée (clarification de ce qui peut être pratiqué et meilleur respect de la loi) ou la libre négociabilité des tarifs est-elle antinomique avec le déséquilibre manifeste du pouvoir respectif de marché des maillons des filières ?
- Dans la perspective de discussions sur les relations commerciales au sein des filières, comment s'articulent les dispositions de la loi de modernisation de l'économie et de la loi de modernisation agricole ?
- L'Observatoire des prix et des marges répond-il aux attentes des professionnels et des consommateurs en matière de transparence des mécanismes de formation des prix et des marges au sein des chaînes d'approvisionnement alimentaire ? quelles recommandations peuvent être faites quant à son fonctionnement ? à l'exploitation de ses résultats ? à l'ouverture de nouveaux chantiers ?
- La répercussion des hausses de prix doit-elle obéir à une logique de construction de tarifs en fonction de coûts ou résulter d'un accord contractuel ? comment les pouvoirs publics peuvent-ils améliorer la transparence de fixation des prix (par exemple, en fiabilisant les références de marché dans les secteurs où les cotations ne sont pas fiables ou ne sont pas disponibles) ?
- comment les pouvoirs publics peuvent-ils améliorer les dispositifs de régulation de marché, notamment dans le cadre de la réforme de la Pac ? comment améliorer la mise en oeuvre des outils publics communautaires existants ? quels outils de gestion du risque peuvent-ils en outre être mis en place ?
- est-il encore possible de créer de la valeur ajoutée au sein des filières, ou doit-on considérer celle-ci comme une quantité figée et dont la répartition procède du rapport de force entre les acteurs ?
- Y a-t-il un juste prix de l'alimentation qui puisse concilier le pouvoir d'achat du consommateur et une rémunération équitable des maillons des filières ?
- quelles négociations interprofessionnelles sont possibles sur les questions de valeur ajoutée des produits, au sein des filières, dans le respect du droit et sous la contrainte d'un pouvoir d'achat du consommateur qui tend à stagner ?

Appuis existants Comment concilier zones de montagne et zones défavorisées avec le développement des filières de transformation ?

- rapport sur les industries agroalimentaires en Auvergne (2012)
- les industries agroalimentaires en Auvergne 2009 (2012)
- le plan régional pour une agriculture durable (2012)



Constat général et analyse des défis et enjeux actuels et à venir pour l'industrie agroalimentaire régionale et française, au regard du thème choisi

- ✓ Transformation régionale seulement partielle de la production primaire -> Faible valeur ajoutée de certaines filières
- ✓ Nécessité de filières agroindustrielles différenciées / capacités Auvergne
- ✓ Nécessité de s'adapter à des nouveaux contextes ou exigences de consommation
- ✓ Atomisation des unités industrielles
- ✓ Écarts de compétitivité avec nos principaux concurrents européens (nécessité d'harmoniser le droit social européen, réglementation)
- ✓ Fort impact pour certaines filières des règles environnementales sur les investissements. Enjeu crucial pour la filière porcine.
- ✓ Volatilité des cours des céréales impactant l'ensemble des filières
- ✓ Manque de lien entreprise / entités de recherche et développement (hors pôle de compétitivité Céréales vallée, cluster Nutravita)
 - *Nota : les enjeux export, innovation, formation font aussi l'objet d'enjeux d'actions collectives qui sont traitées dans ces thématiques*

Proposition d'actions

- ❑ Propositions d'actions à mettre en œuvre au niveau national
 - **Réaffirmer la primauté des conditions générales de vente comme socle de la négociation commerciale**
 - Rappeler que la durée de la convention unique est de 12 mois glissants et ne doit subir aucune rétroactivité
 - Permettre de signer la convention unique lorsque chaque branche le souhaite, avec un délai de deux mois au moins entre la transmission des conditions générales de vente et la conclusion des négociations
 - **Adopter des règles parallèles pour tenir compte des variations des prix agricoles, qu'il s'agisse d'une hausse ou d'une baisse, dans un contexte de forte volatilité des prix**
 - Exiger une reddition systématique des comptes ainsi que l'insertion du mandat dans la convention unique en cas de recours à un mandat pour définir la coopération en matière de nouveaux instruments promotionnels (NiP)
 - Veiller à ce que la DGCCRF bénéficie de moyens de fonctionnement suffisants pour assurer l'ensemble de ses missions sur tout le territoire français
 - **Voir les procédures juridictionnelles engagées s'achever afin de déterminer le contenu effectif de la notion de « déséquilibre significatif »**
 - Faciliter la transparence des mécanismes de formation des prix et des marges en France (Observatoire accessible à tous sur internet)
 - **Renforcer le dialogue de filière, notamment dans le cadre des interprofessions et par le biais du développement de la contractualisation**
 - **Faciliter les négociations au sein des filières, au travers de contractualisations collectives, menées par des structures interprofessionnelles reconnues par les pouvoirs publics, en s'appuyant sur la réforme de la Pac, pour renforcer les outils permettant le rééquilibrage de ces relations au sein des filières**

Proposition d'actions

Trois actions nationales :

- 1) Contribuer à l'équilibre des relations commerciales entre acteurs
- 2) Minoration de l'Eco-Taxe pour l'Auvergne : Tenir compte des handicaps logistiques naturels des zones rurales de montagne : équité territoriale
- 3) Formaliser des lieux d'échanges entreprises / recherche-développement

Il a été aussi insisté sur la nécessité d'harmoniser les règles sociales européennes et de ne pas surenchérir en matière environnementale par rapport à la réglementation européenne (exemple de la filière porcs)

Proposition d'actions

- ❑ Propositions d'actions à mettre en œuvre au niveau régional
 - 1) Favoriser la relation entre les maillons des filières Bovine / Porcine / Céréales / Lait / Bois
 - 2) Formaliser des lieux d'échanges entreprises / recherche-développement
 - Nota : ces deux actions nécessiteront une déclinaison filière par filière, le contexte et les enjeux variant d'une filière à l'autre.

Cf le détail en fin de diaporama (diapo n° 21 et suivantes)
 - 1) Contribuer à l'équilibre des relations commerciales entre acteurs auvergnats en valorisant les relations positives locales
 - 2) Animation d'une réflexion sur l'optimisation des cahiers des charges SIQO et autres
 - 3) Mutualisation interentreprises et interfilières : plateforme immatérielle
 - 4) Animation d'une réflexion sur l'optimisation des transports (circulation des productions agricoles) en lien avec la filière bois

Action : Contribuer à l'équilibre des relations commerciales entre acteurs

<p>ACTION NATIONALE (et régionale : cf synergies):</p>	<p>Contribuer à l'équilibre des relations commerciales entre acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire appliquer la LME : par exemple sur la liberté tarifaire du fournisseur et la primauté des conditions générales de vente - Favoriser une répercussion plus équitable, entre les opérateurs, des fortes variations de prix des matières premières agricoles (lissage par contractualisation pluriannuelle...) et des coûts logistiques - Sécuriser juridiquement les accords collectifs pour qu'ils ne soient pas considérés comme des ententes (DGCCRF) - Mise en œuvre de sanctions dissuasives et réactives pour mettre fin aux abus et dérives
<p>OBJECTIF:</p>	<p>Adapter les relations commerciales au contexte mondial (de forte volatilité des prix par ex.) Sécuriser et fiabiliser sur le moyen terme les relations entre acteurs</p>
<p>SYNERGIES:</p>	<p>Au niveau régional, s'appuyer sur les expériences positives locales de relations entreprises distribution et accompagner leur développement (ex. de «Bravo l'Auvergne !»). Cf action R3 qui pourrait être pilote au national.</p>
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS:</p>	<p>Industries Agro-Alimentaires / GMS / Etat / Conseil régional</p>
<p>COUT PREVISIONNEL:</p>	<p>A analyser. Action réglementaire et de dialogue essentiellement</p>

Action : Minoration de l'Eco-Taxe pour l'Auvergne

<p>ACTION NATIONALE :</p>	<p>Minoration de l'Eco-Taxe pour l'Auvergne : Tenir compte des handicaps logistiques naturels de l'Auvergne (zones rurales de montagne) pour l'équité économique des territoires - Expliquer les conséquences pour le secteur de la mise en place de cette taxe à taux plein en Auvergne (accroissement de l'écart de compétitivité).</p>
<p>OBJECTIF:</p>	<p>Minimiser l'impact de l'Eco-Taxe sur la compétitivité des entreprises d'Auvergne développant leur activité économique en zone de Montagne pour maintenir l'attractivité économique de ces zones</p>
<p>SYNERGIES:</p>	
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS:</p>	<p>Pilotes : Coop de France / ANIA-URIAA Cible et participants : Parlementaires / Etat / Collectivités / Chambres consulaires / Conseil régional</p>
<p>COUT PREVISIONNEL:</p>	<p>Réglementation</p>



Action : Formalisation des lieux d'échanges entreprises / recherche-développement

<p>ACTION NATIONALE :</p>	<p>Formalisation des lieux d'échanges entreprises / recherche-développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et conforter les lieux de coordination entre entreprises et rechercher : nationaux ou régionaux - identifier des personnes ressources nationales, dans chaque filière, spécialiste du rapprochement recherche - entreprise - identifier des pôles de compétitivité 'filières' nationaux ou l'équivalent - conforter des instances nationales de réflexion recherche/entreprises (ex. GIS MVPC)
<p>OBJECTIF:</p>	<p>Faciliter le transfert recherche vers les entreprises, quelle que soit leur situation géographique, avec proximité ou non d'unité de recherche-développement ou de transfert technologique Élaborer une stratégie de recherche tournée vers les spécificités des filières Optimiser les financements</p>
<p>SYNERGIES:</p>	<p>En lien avec action R3 : il s'agit déjà de déterminer, par filière, le bon niveau de réflexion. Il dépend d'abord de la répartition sur le territoire national entre les entreprises et les structures de recherche et de développement. Les TPE et PME d'Auvergne ne doivent pas se retrouver sans solution parce que les structures de développement sont hors Auvergne, tout comme il est dommage que les résultats de la recherche en Auvergne doivent être connus et accessibles par des entreprises hors Auvergne.</p>
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS:</p>	<p>Pilote : à identifier : interprofession ? ministère ? Participants : Interprofessions, Ministères, Conseil régional, Pôles de compétitivité, entités de recherche-développement ou de transfert technologiques</p>
<p>COUT PREVISIONNEL:</p>	<p>A évaluer</p>



Action : Favoriser la relation entre les maillons des filières Bovine / Porcine / Céréales / Lait

<p>ACTION REGIONALE :</p>	<p>Favoriser la relation entre les maillons des filières Bovine / Porcine / Céréales / Lait : action générique à décliner pour chaque filière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les modes de gouvernance existants - rencontrer les représentants de chaque maillon des filières concernées, de la production à la distribution en passant par la recherche et le transfert technologique - identifier les axes de développement objet d'un consensus - identifier les points de blocage - mettre en place des actions collectives répondant aux attentes identifiées - réunir régulièrement les représentants des filières concernées - créer des liens interfilières : céréales / élevage - organiser le « sourcing » des matières premières agricoles produites en Auvergne pour mieux répondre aux besoins des IAA régionales
<p>OBJECTIF:</p>	<p>Tirer parti des expériences positives en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser sur les éléments positifs d'image de l'Auvergne et/ou construire une image porteuse - Communiquer sur les produits - Comprendre la chaîne de valeur - Diffuser l'innovation - Favoriser la contractualisation amont / aval et aval / distribution - Favoriser l'approvisionnement régional, liens amont-aval - Optimiser les cahiers des charges SIQO et autres certifications - Répondre de façon adaptée au marché : se tourner vers aval <p>L'enjeu est que chacune des filières couvre l'intégralité de ces problématiques dans des lieux de dialogue appropriés, qui restent à identifier ou à créer.</p>

Action : Favoriser la relation entre les maillons des filières Bovine / Porcine / Céréales / Lait (suite)

SYNERGIES:	Avec l'ensemble des autres actions proposées, qui devront être intégrées dans le contexte de chacune des filières
CIBLE ET PARTICIPANTS:	Interprofessions / Producteurs / Transformateurs / Distributeurs / Chambres consulaires / Recherche et développement / Pôle de compétitivité / Etat / Conseil régional
COÛT PREVISIONNEL:	A évaluer filière par filière. Au minimum : accompagnement de l'animation de chacune des filières, soit 4 x 50 000 euros / an

Action : Formalisation des lieux d'échanges entreprises / recherche-développement

<p>ACTION REGIONALE :</p>	<p>Formalisation des lieux d'échanges entreprises / recherche-développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et conforter les lieux de coordination entre entreprises et rechercher - favoriser les projets collaboratifs, notamment au sein des pôles de compétitivité et des clusters régionaux - faire davantage connaître les dispositifs existants (Maison Innovergne, SATT, GIS MVPC etc.) - communiquer sur les lieux de coordination et les outils de transfert existants
<p>OBJECTIF:</p>	<p>Faciliter le transfert recherche vers les entreprises Mieux faire connaître les dispositifs existants auprès des PME-TPE Élaborer une stratégie de recherche davantage tournée vers les spécificités des entreprises régionales Optimiser les financements Mieux faire connaître aux PME-TPE les programmes de la recherche régionale et à la recherche les besoins des entreprises</p>
<p>SYNERGIES:</p>	<p>Avec action N3</p>
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS:</p>	<p>Pilote : à identifier par filière Participants : Interprofessions, Ministères, Conseil régional, Pôles de compétitivité, Entités de recherche-développement ou de transfert de technologie, Innovergne</p>
<p>COUT PREVISIONNEL:</p>	<p>A évaluer</p>

Proposition d'action n° R2



<p>ACTION REGIONALE :</p>	<p>Contribuer à l'équilibre des relations commerciales entre acteurs auvergnats en valorisant les relations positives locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'appuyer sur les relations positives établies dans le cadre de « Bravo l'Auvergne » pour : <ul style="list-style-type: none"> • élargir le nombre d'entreprises référencées • élargir la zone de chalandise hors Auvergne • élargir les types de clients en particulier vers la RHF
<p>OBJECTIF:</p>	<p>Renforcer les relations commerciales entre les opérateurs auvergnats et des régions limitrophes</p>
<p>SYNERGIES:</p>	
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS:</p>	<p>Pilotes : URIAA Auvergne / FCD Participants : Industries Agro-Alimentaires / Distributeurs / « Bravo l'Auvergne! " / État / Collectivités Cible : Transformateurs / Distributeurs</p>
<p>COUT PREVISIONNEL:</p>	<p>100 000 euros (dont agréments qualité pour les référencements) dont 50% privé</p>

Action : Optimisation cahier des charges SIQO et autres

ACTION REGIONALE :	Optimisation cahier des charges SIQO et autres : - Mettre en place une réflexion collective d'harmonisation de certaines parties des cahiers des charges
OBJECTIF:	Diminuer les surcoûts de collecte et de formulation
SYNERGIES:	
CIBLE ET PARTICIPANTS:	Pilote : ODG / URIAA / Coop de France / Chambre d'agriculture Participants : FAB / Recherche-Développement
COUT PREVISIONNEL:	50 000 euros

Action : Mutualisation interentreprises et interfilières : plateforme immatérielle

ACTION REGIONALE :	Mutualisation interentreprises et interfilières : plateforme immatérielle : - Étudier les flux logistiques existants - Identifier les PME intéressées par une mutualisation - Concevoir un schéma logistique adapté
OBJECTIF:	Permettre aux PME de répondre aux attentes des réseaux organisés de distribution
SYNERGIES:	
CIBLE ET PARTICIPANTS:	Pilote : URIAA / Coop de France Participants / cible : Entreprises de transport et distribution / PME / Distributeurs / Experts en logistique
COUT PREVISIONNEL:	15 000 euros par groupe d'entreprises x 3 groupes

Action : Animation d'une réflexion sur l'optimisation des transports

ACTION REGIONALE :	<p>Animation d'une réflexion sur l'optimisation des transports (circulation des productions agricoles) en lien avec la filière bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse partagée des conditions de circulation - Carte des itinéraires départementaux à étendre et à harmoniser - Adaptation des barrières de dégel
OBJECTIF:	Garantir aux PME un approvisionnement en matière première et un écoulement des produits finis réguliers, dans un contexte de flux de plus en plus tendu exigé par la distribution
SYNERGIES:	
CIBLE ET PARTICIPANTS:	<p>Initiateurs : URIAA / Coop de France / (avec Auvergne Promobois)</p> <p>Participants : Conseils généraux / Etat / Experts</p>
COUT PREVISIONNEL:	100 000 euros

Faire face aux contraintes du territoire
par la compétitivité des filières
et l'intégration au territoire

Soutenir l'émergence de stratégies collectives et de
projets collaboratifs,
contribuer à l'équilibre des relations commerciales
entre acteurs

Détail par filière

Plan

- Position des filières agroalimentaires régionales
 - Lait et produits laitiers
 - Filière viandes
 - Filière porcine*
 - Filière volailles*
 - Filière bovine*
 - Filière céréales
 - Filière alimentation humaine*
 - Filière alimentation animale*
 - Filière viticole
 - Filière épicerie sucrée
- Contribution à l'équilibre des relations commerciales entre acteurs de la filière alimentaire (amont - aval)

La filière « lait et produits laitiers » en Auvergne



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE
DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

Constat et analyse des enjeux

- 1 milliard de litres de lait collectés – 6 % des entreprises laitières nationales – 3^{ème} rang avec baisse de 29 % depuis 1996 du nombre d'établissements
- Situation excédentaire en lait du Massif Central : 35 % du lait et peu d'importation
- 40 % du lait transformé en fromages AOP - puis lait de consommation et fromages non AOP – produits d'excédents : beurre – poudre
- Les AOP protègent la filière de la concurrence extérieure.
- Un quart du lait produit bien est bien valorisé (via fromages de marque)
- Croissance des fromages non AOP
- Prédominance de la vente en GMS
- Export à développer
- 5 grandes entreprises collectent 1/3 du lait (mais nombre des sièges sociaux des groupes sont situés hors région).

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Surcoûts de collecte importants (en moyenne + 15 € / 1000 l / zones de plaine ; jusqu'à 35 €)
 - Augmentation future des surcoûts de collecte par la restructuration des producteurs (cahiers des charges spécifiques des différentes valorisations = frein à la mutualisation)
 - Impact de la suppression de l'aide à la collecte du lait en montagne
- ❑ Surcoûts logistiques aval
 - Enclavement de l'Auvergne
 - Difficulté de mise en oeuvre d'organisation logistique commune
 - Augmentation de ces surcoûts en raison des nouvelles exigences de la GMS imposant des livraisons plus fréquentes de volumes réduits, et la mise en place de l'Eco Taxe

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Producteurs de lait avec des livraisons moyennes inférieures à celles des grandes régions laitières
- ❑ Excédent structurel de lait vs capacités de transformation locale
- ❑ Transformations fromagères insuffisamment asservies aux prévisions de vente mais encore dans certains cas au volume de lait collecté
- ❑ Outils industriels parfois obsolètes ou trop petits (conséquences du déficit de rentabilité des productions fromagères locales)
- ❑ Coordination perfectible entre les AOP fromagères (mais outils déjà en place : CVO, communication commune via AFA)
- ❑ Faible rentabilité des productions fromagères AOP auvergnates :
 - déficit historique de marques nationales, de qualité (irrégulière) et de notoriété,
 - capacités de production - lait, outils de transformation - excessives

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Absence de marque d'envergure nationale, pénalisant la notoriété et le développement des AOP régionales
- ❑ Centres de décision situés le plus souvent hors Auvergne pour les grands groupes
- ❑ Écarts de compétitivité avec notre principal concurrent – l'Allemagne – en raison des différences du coût du travail (et de collecte)
- ❑ Éloignement des bassins de consommation
- ❑ Approche du tourisme insuffisamment professionnelle
- ❑ Difficultés de recrutement pour nos entreprises, éloignées des centres urbains, particulièrement pour les fonctions d'encadrement (emploi du conjoint – pénibilité du métier)

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Effets négatifs de la LME : surenchère des promotions sur les marques nationales, pénalisant les AOP et les marques locales

- ❑ Niveau d'aides bien inférieur aux besoins exprimés en investissement :
 - Complexité administrative des dossiers d'aides pour les PME
 - Non accessibilité des filiales de grands groupes aux aides IAA, ce qui exclue 70 % de la collecte

- ❑ Nécessité de maintenir le maillage actuel de grands groupes et de TPE – PME

Besoins et attentes

- ❑ Réduire les surcoûts de collecte et de logistique
 - Retour d'une aide à la collecte en zone de montagne (à coordonner avec les autres régions – Cf. *Euromontana*)
 - Exonération ou minoration de l'Eco-Taxe (exonération à minima pour le trafic local Massif Central)
 - Conforter le niveau et simplifier l'accès au crédit « *lait montagne* » de France Agrimer
 - Continuer à simplifier et harmoniser, autant que possible, les contraintes de cahiers des charges différenciant, voire des signes de qualité pour faciliter les accords de collecte
 - Aide à la mise en œuvre de plates-formes d'expédition inter – entreprises IAA (inter-filières)
 - Obtenir de la GMS des conditions plus souples vis-à-vis des exigences de livraisons

Besoins et attentes

- ❑ Renforcer les aides aux investissements des entreprises laitières
 - Agrandissement de bâtiments (atelier de transformation, caves, surface de ventes)
 - Matériels (Concentration du lait avant transport-conditionnement – automatisation, mise aux normes, véhicules)
 - Modernisation et augmentation de la compétitivité des outils industriels
 - Simplifier les modalités administratives
 - Ne pas exclure les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises

Besoins et attentes

- Accompagner les PME-TPE pour accéder à des projets, collectifs ou non, d'adaptation des produits laitiers au nouveau contexte de consommation
 - recherche et développement – innovation – plateforme technologique – Cluster d'excellence (Nutravita, etc.) – synergies avec les autres secteurs industriels et centres de recherche -développement durable
- Accompagner les PME-TPE pour mieux valoriser les actions de promotion (nationale et exportation) + Maintenir et renforcer les crédits promotion
 - Actions individuelles et collectives – AOP fromagères– Origine Auvergne – actions sur les lieux de consommation –
 - Promotion sur Internet
 - Action ciblées sur l'export (appuis d'UBIFrance)
- Question : comment traiter collectivement les excédents de lait, vendus au marché SPOT(et donc peu valorisés) ?
 - Le lait excédentaire devrait être destiné à la fabrication de produits à valeur ajoutée.
- Approche du potentiel « touristique » des fromages (AOP) à développer davantage

La filière porcine en Auvergne

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Différences des règles sociales entre les pays d'Europe trop importantes → Distorsion de concurrence insurmontable
- ❑ Faible concentration de porcs en Auvergne → fort potentiel de développement de l'élevage mais quasi impossibilité dans les faits d'installer des éleveurs
 - ❑ Faible taille des élevages liée aux difficultés d'obtenir des agréments (400 en France / 2000 en UE)
- ❑ Fort impact des règles environnementales (ex. : ICPE et changement des fluides frigorigènes) sur les investissements dans les outils de transformation (transversal toutes productions animales)
- ❑ Taux de marges des outils de transformation faibles, voire nuls (abattoirs)
- ❑ Handicap logistique tout au long de la filière, et surtout l'amont
- ❑ Dossier IGP des salaisons d'Auvergne en suspens depuis 15 ans !
→ stratégie de filière avec une notion supplémentaire sur une origine « Massif Central » des porcs

Propositions d'action

- Harmoniser les règles sociales entre les pays d'Europe
- Veiller à la cohérence des règles d'installation des élevages porcins entre la France et les autres États membres de l'UE
- Diffuser auprès du grand public les meilleures techniques d'élevage qui permettent de limiter leur impact sur le voisinage
- Organiser une communication sur l'intérêt de préserver l'avenir de la filière charcuterie d'Auvergne via l'installation d'élevages porcins « modernes » en Auvergne.
 - Réunir les parties prenantes
 - Relancer le dispositif de la « Charte Porcine », en rassemblant les responsables des collectivités locales
- Soutien financier ou assouplissement des contraintes d'ouverture des outils agroindustriels en fonction des tailles
- Opérations de communication sur les produits charcutiers d'Auvergne

La filière « volailles » en Auvergne

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Contexte de dénigrement de la viande en général (toutes filières viande)
- ❑ Volatilité des cours des céréales avec fort impact sur le prix de revient des produits finis, en période de cours élevés
- ❑ Contexte favorable du marché de la volaille (croissance en volume)
- ❑ Distorsion de concurrence intra-UE avec pour conséquence :
 - Baisse de la part de marché des volailles françaises en UE et France
 - Montée en puissance de l'Allemagne

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Contexte national difficile :
 - dossier DOUX : des éleveurs régionaux sont touchés par la restructuration ;
 - diminution annoncée des restitutions européennes (PAC)

- ❑ Malgré ce contexte, l'Auvergne tire son épingle du jeu grâce :
 - à la diversification des productions
 - au renforcement de la volaille de qualité
 - au dynamisme des abattoirs régionaux
 - à l'image de l'Auvergne

Perspectives et attentes

- ❑ Accompagner la mise en place d'une charte sanitaire et d'une charte environnementale de l'élevage avicole

- ❑ Répondre à la demande d'installation de nouveaux ateliers
 - Développement de 30 à 40 bâtiments nouveaux chaque année
 - Un PMBE 2013 vient d'être lancé.

- ❑ Organiser une communication positive sur l'installation d'ateliers et de filières
 - Nécessité d'un soutien financier accru de la part des collectivités locales

- ❑ Développement de la contractualisation à long terme pour lisser les variations de cours, avec nécessité d'impliquer l'aval des filières

La filière bovine en Auvergne

Constat et analyse des enjeux

- ❑ La demande mondiale de viande continue d'augmenter puisque les prévisions sont de +10 à +15 % dans 10 ans sur les pays émergents (Asie du Sud Est en particulier)
- ❑ L'offre mondiale de viande bovine se restreint (partout où les céréales peuvent se cultiver, il y a des reconversions et l'élevage bovin disparaît)

Dans l'Union européenne :

- ❑ Une part importante de l'offre de viande bovine provient des vaches laitières de réforme
 - Cours dépendant de l'offre vaches de réforme
- ❑ La valorisation des quartiers dépend des habitudes alimentaires des différents pays
 - Développement des échanges de viande intra UE (minerai de viande...)
 - Viandes sous signe de qualité encore marginales

Constat et analyse des enjeux

En France :

❑ La demande intérieure reste atone en volume, voire diminue en CA car l'acte d'achat se restreint et porte sur des produits plus basiques, moins festifs

- L'entrecôte de 250 g est remplacée par le bifteck haché de 125 g
- La restauration assise perd des PDM au profit du quick food et du snacking

❑ Forte pression de la GMS pour des prix bas sur l'ensemble de la chaîne :

- Directement sur les viandes de consommation
- Indirectement sur les viandes pour produits transformés

❑ Interrogations sur les conséquences de la PAC sur l'élevage bovin français

- Débouchés système vache allaitantes « broutards » (Cf. marché italien)
- Impact sur l'engraissement ?

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Un fort potentiel de production en région : herbes et cheptel
- ❑ Diversité importante d'ateliers BV qui aboutit à une diversité dans les productions (bassin Charolais : 75% vaches et génisses – bassin Aubrac Salers rustique : 50% de veaux)
- ❑ Une production massivement tournée vers la production de **jeunes bovins maigres** destinés au marché export, avec un marché unique dominant (Italie)
 - Production non majoritairement tournée vers la transformation en région, pour alimenter les entreprises
- ❑ Mais un potentiel de production qui s'érode
 - Ralentissement de la production
 - Concurrence avec surfaces en céréales
 - Faible rentabilité pour les éleveurs
 - Vieillesse de la population des éleveurs et renouvellement insuffisant en JA

Constat et analyse des enjeux

❑ Chiffres clés abattage en Auvergne :

- 65 000 TEC abattues en 2011 (dont 48% proviennent d'élevages situés hors région), en progression.
- 73% des abattages sont situés dans l'Allier (dont 65% dans deux abattoirs de statut privé)
- Un abattage dominant de vaches allaitantes (37%)

❑ Entreprises :

- Des coûts de gestion d'abattage élevés, difficilement supportables pour les plus petits établissements
- Disparition prévisible des établissements de statut public
- Allongement des distances pour abattre les animaux (coûts d'approche)
- Faible attractivité du secteur – pyramide des âges et turn-over plutôt élevés
- Offre de formation continue en déclin : reprise de la formation professionnelle en interne par les entreprises
- Prévention des risques liés aux conditions de travail de plus en plus élevés (réforme de la classification des emplois à risque en 2011)

Propositions d'action

- ❑ Optimiser le sourcing des bovins viande en fonction des besoins des abattoirs (mise à disposition, conformité des carcasses...) pour répondre aux besoins de la diversité des marchés, national et exportation.
 - ❑ Ex : développement de la filière génisse primeur
- ❑ Adapter la production d'animaux aux besoins des marchés
 - Taille des animaux
- ❑ Optimiser la logistique de collecte des animaux

Propositions d'action

- Créer des filières de valorisation
 - en capitalisant sur les outils agroindustriels existants (abattoirs, découpe, transformation)
 - en encourageant les investissements dans les outils de transformation
 - en encourageant l'engraissement local (Cf. CROF en Rhône Alpes)

- Organiser une communication positive sur les viandes d'Auvergne, voire du Massif Central (ex : Sommet de l'élevage...)

- Aider les entreprises dans les démarches de développement commercial à l'exportation

- Rapprocher les acteurs de la filière bovine de la filière céréalière
 - Hypothèse : régulation tarifaire des céréales dédiées à l'alimentation animale pour sécuriser la filière élevage.

Propositions d'action

Innovation dans le secteur des viandes

- Les missions de l'ADIV
 - Quels ponts peuvent être bâtis entre les besoins des PME locales et les compétences techniques de l'ADIV ?

- Le GIS INRA Muscle- Viande et produits carnés
 - Mieux identifier les domaines de recherche de ce GIS
 - Sur quelles thématiques stratégiques ces chercheurs peuvent-ils appuyer le développement des entreprises ?

La filière « céréales pour l'alimentation humaine » en Auvergne

Constat et analyse des enjeux

Constat « toutes céréales »

- ❑ Un bassin de petite taille : 225 000 Ha (2,5% / France)
 - 110 000 Ha de blé → 700 000 T
 - 35 000 Ha de maïs → 300 000 T

- ❑ Un bassin éloigné des grands points d'exportation vers les zones déficitaires en céréales
 - Frais de transport élevés vers le bassin méditerranéen, marché historique des blés auvergnats

- ❑ Des débouchés régionaux modestes et une forte concurrence des « *grandes plaines* » :
 - Meunerie
 - Alimentation du bétail

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Une forte volatilité des prix des matières premières agricoles depuis 2006
 - Des cours effondrés en 2008-2011 et plutôt élevés depuis 2012-2013
 - Des prix de référence formés en période de prix bas
 - Difficulté (impossibilité ?) pour les IAA à répercuter les hausses actuelles à la distribution (GMS...)
 - Des opérateurs régionaux peu armés pour gérer les risques liés à la volatilité / concurrence « grandes plaines »

- ❑ Des contraintes réglementaires de plus en plus lourdes
 - Des IAA (françaises) soumises à des normes plus strictes que leurs concurrents UE...
 - Difficultés engendrées par les normes de stockage des céréales pour la meunerie (insectes...)

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Une forte inquiétude des IAA sur la dérive des coûts de transport / handicaps du territoire auvergnat :
 - Réseau routier → délais et surcoûts logistiques importants
 - Projet d'Écotaxe Transport → concurrence déloyale
 - Barrières de dégel en hiver

- ❑ Une forte capacité de recherche et d'innovation sur le territoire auvergnat :
 - Pôle de compétitivité Céréales Vallée
 - Cluster Nutravita
 - Recherche publique (INRA, Universités, VetAgroSup, ...)
 - Recherche privée (Limagrain, ...)

Opportunité et enjeux de la filière « céréales pour l'alimentation humaine » en Auvergne

Propositions d'action

- ❑ Miser sur des politiques de filières dédiées à des marchés de niche :
 - En lien avec les territoires (capacité à produire et savoir faire)
 - En misant sur l'innovation, sous toutes ses formes

- ❑ Capitaliser sur l'image et/ou construire une image porteuse pour la filière :
 - Blés de force de Limagne car réputation établie / Meunerie
 - Céréales d'Auvergne (image à créer) ?

Propositions d'action

- ❑ Créer plus de lien entre filières auvergnates
 - Blés de Limagne (d'Auvergne ?) + Réseaux de boulangeries artisanales (De la Graine au Pain, etc.)
 - Céréales d'Auvergne + Volailles d'Auvergne ?
 - Céréales d'Auvergne + Nutrition (Programmes Céréales Vallée) ?

- ❑ Assurer la régularité des productions céréalières (quantité et qualités) :
 - Optimisation de la fertilisation / blés de force
 - Protection sanitaire des cultures pour lutter contre les mycotoxines (blés, maïs, orge et triticales)
 - Irrigation pour assurer le remplissage optimal des grains (maïs semoulier et blé certaines années)

- ❑ Encourager les innovations porteuses pour la filière :
 - Créer des systèmes de stockage plus efficaces, notamment pour limiter les dégâts d'insectes
 - Créer des variétés mieux adaptées au territoire
 - Développer des variétés avec des qualités ouvrant de nouveaux marchés (nutrition...)
 - Développer l'agriculture de précision
 - Améliorer les procédés industriels et créer des procédés innovants pour réduire les coûts de production et élargir les débouchés

- ❑ Conforter les Pôles de compétitivité (Céréales Vallées ; ViaMéca) et les Clusters d'excellence (Nutravita, Auvergne TIC)
 - Favoriser les liens entre Pôles et Clusters

Politique publique pour la filière « céréales pour l'alimentation humaine » en Auvergne

Politiques publiques

- ❑ Organiser la complémentarité entre les « circuits courts » et les circuits de proximité des « Industries Agro Alimentaires » :
 - Mettre aussi en avant les IAA d'Auvergne

- ❑ Accompagner les projets innovants des filières céréales (Alimentation humaine et animale)
 - Adaptation des matières premières pour favoriser un « sourcing » régional (blé, maïs, triticales, etc.);
 - Aide au financement de projets et investissements de lutte contre les insectes de stockage;
 - Recherche de solutions (génétique, probiotiques, etc.) efficaces alternatives aux molécules

- ❑ Accompagner les projets innovants des filières céréales
 - Alimentation Humaine et Animale

Politiques publiques

- ❑ Organiser des formations pour aider les acteurs à mieux gérer les fluctuations de cours des céréales (et autres matières premières)
 - Actions collectives (Coop de France Rhône Alpes Auvergne...) de formation aux outils de couverture ?

- ❑ Améliorer les infrastructures de transport :
 - Réseau routier et infrastructures logistiques
 - Liaisons ferroviaires (Fret et LGV)

- ❑ Développer un label régional « céréales d'auvergne » ?
 - Alimentation Humaine et Animale

Politiques publiques

- ❑ Renforcer l'attractivité des métiers des IAA en Auvergne
 - Cf. fiches actions issues de la réunion du 10 janvier

- ❑ Favoriser l'exportation des produits Agroalimentaires d'Auvergne
 - Cf. fiches actions issues de la réunion du 10 janvier

- ❑ S'appuyer sur la « plaque métropolitaine » pour créer une dynamique d'innovation exerçant un effet moteur pour l'ensemble de l'Auvergne

La filière « céréales pour l'alimentation animale » en Auvergne

Constat et analyse des enjeux

- ❑ La bonne santé des entreprises de la Nutrition Animale dépend d'abord de la bonne santé de l'agriculture et l'élevage auvergnats
- ❑ L'élevage auvergnat est souvent le fait d'une agriculture de montagne, avec des densités faibles d'animaux et une valorisation des produits pas toujours à la hauteur des produits de qualité (tel que peuvent l'avoir les produits de la Savoie)
- ❑ Environnement globalement préservé = atout, comparativement à la Bretagne ou au Grand Ouest

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Structures agricoles souvent non spécialisées et de taille modeste. Les ateliers complémentaires sont souvent un complément de revenu certain pour l'épouse ou le jeune qui s'installe en GAEC. C'est le cas des ateliers volailles.
- ❑ La mise en avant uniquement de l'Auvergne touristique verte au détriment de l'Auvergne productrice de salaisons et de fromages entraîne des difficultés d'installations
- ❑ Pour la filière porcine, c'est une diminution voire une disparition des éleveurs, et par conséquence future, des outils d'abattage.

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Coûts d'approvisionnements élevés dus à l'éloignement des ports de livraison, et des fournisseurs de matières premières → surcoût d'autant plus important pour les élevages hors sol que sont les filières porc et volaille
- ❑ Très peu d'usines sont embranchées fer et encore moins fluvial pour les approvisionnements de matières premières.
- ❑ Tous les clients de la NA sont situés hors des grands réseaux logistiques alternatifs et ne sont livrables que par la route.
- ❑ Faible densité d'élevage et conditions de livraison difficiles (routes de montagne, neige, etc....) entraînent des coûts de livraison élevés (1^{er} poste de charge dans le coût de fabrication de l'aliment) qui sont répercutés sur les éleveurs

Constat et analyse des enjeux

- ❑ Nombreuses filières de qualité avec chacune un cahier des charges spécifique qui se traduit par de fortes contraintes en formulation des aliments → surcoûts de formulation, de contrôle, de mobilisation des équipes difficilement répercutables
- ❑ La compétitivité de l'élevage auvergnat n'est pas suffisamment appréhendée dans le contexte national voire international : prix du porc et de l'aliment aligné sur la Bretagne, marché volaille en lien avec le national (voir conséquences de l'arrêt de Doux) et l'international (concurrence de l'Allemagne), export des broutards vers l'Italie...
- ❑ Expertise des fabricants d'alimentation animale (centres de décision hors Auvergne) pas suffisamment mobilisée au service de l'agriculture auvergnate et notamment dans l'élaboration de la partie nutrition animale des nombreux cahiers des charges.

Propositions d'action

- Aides financières, facilité d'instruction des dossiers et appui politique en dehors des circuits courts et de l'agriculture biologique

- Dérogation ou baisse de l'Eco-Taxe qui fera encore perdre un peu plus de compétitivité par rapport aux autres régions
 - Phénomène de double peine pour les producteurs (achat de soja hors UE + coût de livraison au producteur)

- Mise en place d'un échéancier pour la circulation à 44 tonnes (toutes céréales)

- Éviter les obstacles inutiles à la circulation des camions de livraison d'aliments ou de collecte (céréales, bovins, lait)
 - Ex : arrêtés municipaux d'interdiction de circulation en zone rurale qui engendrent des contournements de localités et déplacent les PL sur des axes inadaptés

Propositions d'action

- ❑ Accorder une dérogation permanente aux transports d'alimentation animale, qui sont indispensables au fonctionnement des élevages (ex. : élevages de porcs ou de volailles nourris à 100% avec de l'aliment concentré et sans fourrage de l'exploitation) afin d'éviter les restrictions diverses (barrières de dégel, interdictions de livraisons en cas de neige et jours fériés)

- ❑ Réduire le nombre de cahiers des charges non différenciables ; intégrer la démarche Oqualim dans les cahiers des charges des signes de Qualité

- ❑ Associer régulièrement le syndicat régional (Urfacal) qui représente la profession et peut apporter son expertise

- ❑ Développer des filières de substitution locales en protéines végétales (pois, féveroles) à l'importation de soja

La filière « eaux embouteillées » en Auvergne

- ❑ Une filière forte pour la région Auvergne
 - ❑ Une ressource naturelle non délocalisable (mais à préserver)
 - ❑ 1 300 salariés (+ 10% effectif régional en IAA)
 - ❑ + de 500 millions d'€ de chiffres d'affaires en 2012
 - ❑ Exemple : 1,2 milliards de bouteilles d'eau de Volvic par an
→ *Chaque seconde, 40 bouteilles de Volvic sont bues dans le monde*
 - ❑ Politique RSE forte : environnement (préservation du territoire) et politique sociétale (insertion et formation professionnelle)

Constat et analyse des enjeux

- Mais une équation économique compliquée
 - Depuis 2007, importante baisse de la marge nette de la production d'eaux embouteillées (de source comme minérale)
 - Chute de 25% des volumes de vente pour la société des eaux de Volvic
 - Facteurs :
 1. Crise conjoncturelle
 2. Campagne de dénigrement de l'eau embouteillée en faveur de l'eau acheminée par les réseaux d'eau potable
 3. Impossibilité de répercuter aux clients distributeurs les diverses hausses que la filière subit

- Enjeu : retrouver la performance :
 - Plan marketing fort avec communication sur la région Auvergne
 - Amélioration de la productivité

- ❑ Faire cesser la campagne de dénigrement de l'eau embouteillée, notamment vis-à-vis de ses enjeux environnementaux
 - ❑ Valoriser les efforts que la profession met en œuvre pour réduire son empreinte carbone (éco-conception des bouteilles, bio sourcing)
 - ❑ **Hypothèse** : soutien des pouvoirs publics aux filières de recyclage du plastique (initiative avec certaines enseignes de la GD) – En Allemagne, 98% du plastique est recyclé car les bouteilles sont consignées)
 - ❑ **Hypothèse 2** : soutien à la communication des Bonnes Pratiques Environnementales des entreprises qui s'engagent dans le développement durable (ex : entre 2008 et 2012, l'empreinte Carbone des eaux de Volvic a été réduite de 40%).

- ❑ Soutenir l'importance de l'hydratation dans la politique de santé publique
 - ❑ De nombreux messages de prévention nutritionnelle sont aujourd'hui communiqués à l'égard du grand public (ex : PNNS)
 - ❑ L'eau minérale, en dépit de ses vertus nutritionnelles agréées par le Ministère de la Santé, ne bénéficie pas d'un éclairage médiatique similaire
 - ❑ Inciter les pouvoirs publics à communiquer davantage sur l'importance de l'hydratation des consommateurs
 - ❑ Valoriser les arguments scientifiques sur la valeur ajoutée qu'apporte l'eau minérale.

La filière « vins » en Auvergne

Constat et analyse des enjeux

- Attrait des consommateurs pour le vignoble auvergnat en progrès
- Important travail des viticulteurs sur l'amélioration de la qualité de la production engagé depuis plus de 20 ans (obtention de 2 AOP)
- Non renouvellement des vigneronns
 - Cessation d'activité des vigneronns
 - Faible installation de nouveaux viticulteurs
- Conséquences
 - Réduction de l'utilisation des droits à plantation
 - Disparition de parcelles du vignoble (+ pression urbaine Grand Clermont)
 - Réduction du volume de production auvergnat → manque de vin dans les prochaines années

Propositions d'action

- ❑ Valorisation du potentiel de développement que représente le vignoble auvergnat auprès des élèves engagés dans la filière d'apprentissage agricole
- ❑ Aide conséquente aux viticulteurs à l'accès au foncier agricole et aux droits à plantation
- ❑ Meilleure communication collective sur les vins d'Auvergne
 - Du vin d'Auvergne dans toutes les réceptions officielles

La filière « épicerie sucrée » en Auvergne

- Des débouchés commerciaux trop peu diversifiés, ce qui présente des risques

- Développement à l'export très faible

- Manque de moyens humains et financiers pour innover et exporter

- Manque de formation dédiées aux métiers de l'épicerie sucrée

Propositions d'action

- Mutualiser les moyens pour mieux réussir à l'export
- Investir à plusieurs dans des projets de recherches transversaux
- Favoriser les formations ciblées en entreprise aux métiers de l'épicerie sucrée

Soutenir l'émergence de stratégies collectives et de projets collaboratifs, contribuer à l'équilibre des relations commerciales entre acteurs

Constat et analyse des enjeux au niveau national

- ❑ Au plan national, l'Industrie Alimentaire se trouve aujourd'hui dans une position délicate, de par sa place dans la filière alimentaire :
 - Solidarité nécessaire avec ses fournisseurs agricoles
 - ❑ Mais des filières amont fragilisées
 - ❑ Contribution au maintien de relations avec l'amont agricole français (ex : participation à la protection sociale agricole, contractualisation lorsque c'est possible , transparence via observatoire des prix et des marges)
 - Pression générée par l'asymétrie de pouvoir de négociation avec les distributeurs, due à une Loi de Modernisation de l'Économie insuffisamment respectée par ces derniers.

- ❑ Interprétation unique du dispositif LME, appliquée par la GMS
- ❑ Réaffirmation de la liberté tarifaire du fournisseur et de la primauté des Conditions Générales de Vente
- ❑ Répercussion incontestable dans les tarifs fournisseurs des augmentations de charges contraintes (prix matières premières, énergie, emballages, transfert des coûts et risques logistiques,...)
- ❑ Mise en œuvre de sanctions dissuasives et réactives pour mettre fin aux abus et dérives

- Accompagner et provoquer une rupture stratégique pour les PME, sur des axes majeurs de performance :
 - Export
 - Gestion
 - Mode de production
 - Produit
 - Marketing,...

Un exemple de relation commerciale améliorées

- ❑ La démarche collective « *bravo l'Auvergne !* » a, depuis 10 ans, démontré la faisabilité de relations commerciales différentes entre les Industries Agro-Alimentaires et la Grande Distribution d'Auvergne
- ❑ Le développement passe aussi par un système qualité exigeant (contrôlé par audits) qui devient un levier de croissance pour les entreprises, du fait de l'engagement de la FCD dans la démarche
- ❑ Importance du soutien public pour permettre aux PME et producteurs fermiers d'atteindre le niveau d'exigences des réseaux de distribution organisés

- ❑ Transmission des entreprises

- ❑ Comment mieux accompagner les PME-TPE ?

- ❑ Négociations interprofessionnelles sur les OP
 - ❑ Initiative en Comté et Beaufort publiée au JORF, à suivre de près